



## Familles et associations : lieux de transmissions des Marocains en Belgique

Rim Arara et Jamal-Eddine Tadlaoui

© Une analyse de l'IRFAM – Liège, 2023 – n°3

Considérer le rôle des associations de migrants offre une grille de lecture originale pour analyser les histoires familiales, collectives et individuelles de trois générations d'hommes marocains en Belgique. L'approche permet de reconnaître la particularité de leur ancrage dans ce pays et les liens maintenus avec le Maroc et ses traditions : la famille et l'association étant des espaces spécifiques de transmissions, d'acculturations et de médiations multiples (Arara et Tadlaoui, 2023). C'est en nous appuyant sur le rôle des associations de type religieux — un environnement dynamique d'interculturalité créative — que nous introduisons le concept de « capital associé », développé de génération en génération, il raffermir la participation citoyenne, soutient l'intégration sociale et la solidarité, renforce les transmissions au sein du tissu social belge (Arara et Tadlaoui, 2018). Il prédispose à agir en tant que médiateur et artisan de rapprochements interculturels (Vatz-Laaroussi et Tadlaoui, 2014). Nous analysons les processus et les registres des transmissions (Vatz-Laaroussi, 2015) en suivant chaque génération issue de l'immigration à travers ses engagements associatifs (Gatugu et coll., 2002), ses stratégies identitaires (Camilleri et coll., 1991; Vinsonneau, 2012), son cheminement

d'immigration et d'acculturation (Berry, 1980, 1997).

Depuis 1963, et pour des raisons économiques et démographiques, la Belgique a importé du Maroc une main-d'œuvre bon marché, travailleuse et robuste constituée uniquement d'hommes sous un contrat de travail de quelques années. Aucune immigration économique féminine n'a été enregistrée par les statistiques du ministère marocain de l'Immigration pour cette même époque. Les femmes ont rejoint leur conjoint dès lors que les procédures des regroupements familiaux ont été facilitées, voire encouragées afin de stabiliser la main-d'œuvre des travailleurs marocains utiles à la croissance économique de la Belgique. À l'origine, l'immigration des travailleurs marocains était temporaire, l'intention étant d'accumuler suffisamment d'argent et de rentrer définitivement au pays d'origine. C'est cette première installation effectuée par les hommes de la première génération, nés au Maroc, composée des pères et chefs de famille, que nous avons choisie comme socle pour notre étude et qui nous ouvrira la voie de deux lignées familiales notamment la deuxième et la troisième génération composées des enfants et des

petits-enfants, eux aussi du genre masculin. Les hommes de la première génération qui, à un moment donné de leurs trajectoires sont devenus des préretraités ou en chômage et n'ont plus trouvé dans le travail la reconnaissance et leur statut de pourvoyeur financier de leur famille définissant leur identité ; ce sont alors tournés vers les associations considérées comme des lieux aidant à l'intégration, à la transmission intergénérationnelle et à la participation citoyenne, bénéfiques tant pour les primomigrants que pour leur descendance.

Dans cette analyse, nous verrons, d'une part, comment les « exilés volontaires », membres de la première génération, ont accompli leurs tâches de socialisateurs (Dubar, 2010) et de passeurs du premier témoin intergénérationnel. Quel a été, d'autre part, l'apport des « regroupés familiaux », membres de la deuxième génération, à l'édifice des transmissions familiales ? En bout de ligne, en mettant en lumière la fonction assumée par les « Belgo-Marocains » dans la dynamique des transmissions intergénérationnelles, on se rendra compte des transformations multiples accomplies par cette troisième génération : nous découvrirons leurs moyens de résilience mis à contribution pour assurer leur insertion socioprofessionnelle avec toute la richesse de leur implantation en Belgique, le milieu de vie où ils ont élu domicile, mais aussi des liens qu'ils gardent avec le Maroc.

## L'engagement associatif au fil des générations

En ouvrant les frontières européennes pour avoir des bras nécessaires à la reconstruction économique d'après-guerre, on a fait venir des hommes avec leurs valeurs, croyances, savoirs

et histoires. En effet, c'est au début des années 1960 que de nombreux jeunes hommes illettrés débarquent en Belgique, dans le cadre de la convention pour l'emploi de la main-d'œuvre marocaine. Ces membres de la première génération de Marocains installés en Belgique, que l'on voulait discrets et invisibles dans la cité, se sont exilés volontairement pour offrir de meilleures conditions à leurs familles restées au Maroc. Beaucoup d'entre eux voyaient dans la mosquée un lieu de socialisation et de régulation, un espace ouvert, chaleureux, sécuritaire et accueillant, offrant des services d'écoute et maintenant actif un réseau social. Un espace-temps où « toute personne égarée peut trouver des réponses à ses questions » (Ibrahim 1).

En effet, au début des années 1970, les personnes comme Ibrahim 1 et ses collatéraux ont commencé à implanter des lieux de culte en Belgique. Ils y ont progressivement développé des activités culturelles, d'éducation religieuse et des cours d'arabe classique, ainsi que de l'entraide, tant avec la communauté marocaine de Belgique qu'avec les familles restées au pays d'origine. Tohami 1, l'un des premiers fondateurs des mosquées de Charleroi : « Mon intention était que les musulmans se rassemblent dans un lieu d'information. Je viens de Châtelineau, toi de Farciennes..., on se rencontre pour parler, savoir si quelqu'un est malade (il faut le visiter), celui-là a un problème (il faut l'aider). J'ai vu des Algériens décédés à qui on a ramené le curé pour la prière : en 1966, il n'y avait pas d'imam, pas de mosquée, pas de prière pour les défunts musulmans. Ça fait mal. Alors que maintenant tu vas à la mosquée de Charleroi, tu y trouves 800 jeunes ! Si la mosquée n'était pas là (...) bien des personnes n'auraient jamais été alphabétisées ».

Espace officieux et discret à ses débuts, l'association de type religieux a été privilégiée

pour se rencontrer, manger, chanter, prier ensemble, discuter, échanger des nouvelles d'ici et de là-bas, et s'entraider. C'est avec la reconnaissance du culte musulman par les autorités belges, en 1974, que ces associations gérées par les « exilés volontaires » sont devenues officielles et davantage visibles. La première génération y a développé des activités axées sur des apprentissages nécessaires à la pratique de la religion, à la célébration des fêtes, aux liens avec le pays d'origine, favorisant le rassemblement des membres de la communauté. Les associés s'y sont organisés pour faire des collectes, créer des caisses d'entraide, aider les nécessiteux, rapatrier les défunts au Maroc, entretenir les lieux de culte, créer un réseau de connaissance, partager des compétences, etc. Ils se sont rassemblés d'abord dans les maisons des uns et des autres, puis dans des lieux communautaires et enfin, dans des mosquées organisées sous la forme d'associations sans buts lucratifs, renforçant tant leur appartenance identitaire et sens de la fraternité que leur installation dans le pays d'accueil.

Arrivée en Belgique dans le cadre du regroupement familial, incité par le gouvernement belge, la deuxième génération des « regroupés familiaux » a, quant à elle, développé des activités associatives davantage dans des champs comme les droits, la justice, l'égalité et la lutte contre le racisme. Les membres de cette génération étaient, dès les années 80-90, en contact, avec les étudiants marocains, fondateurs, entre autres, de l'Union Nationale des Étudiants Marocains (UNEM). Ces derniers ont contribué à tisser des liens entre les ouvriers marocains et leurs familles installées en Belgique en les motivant à pratiquer une démocratie directe et le développement culturel. À cet effet, de nouvelles associations d'intégration visant la reconnaissance et la visibilité des migrants ont

vu le jour. Les « regroupés familiaux » ont réalisé différentes activités utiles à la scolarisation des enfants en Belgique (écoles de devoirs) et diffusé des informations favorisant l'intégration au pays d'accueil, soit un compromis entre la culture héritée des parents, pratiquée dans l'espace privé, et celle du pays d'accueil accomplie dans la sphère publique.

Les « Belgo-Marocains », membres de la troisième génération, inspirés et encouragés par l'action associative de leurs aînés, ont apporté une nouvelle touche à l'engagement associatif marocain. Ils ont initié de nouvelles activités citoyennes ralliant leur appartenance à la Belgique, leur pays de naissance, et le maintien de certaines valeurs culturelles et familiales, legs de leurs aînés. Privilégiant des problématiques relatives à la réalité postmigratoire, ces acteurs ont conçu des associations pour contrer différents types de discriminations dont souffrent certains d'entre eux, à l'école, sur le marché de l'emploi, etc. Et par rapport au pays d'origine : « On a créé une association de fait, on essaye de construire une ligne de conduite, on s'est orienté vers l'humanitaire » (Lahbib 3).

L'association et la famille sont deux zones de proximité où s'effectuent des transmissions intra- et intergénérationnelles multiples (Rivière, 1990). En effet, elles demeurent des lieux d'échanges continus et de rencontres des trois générations. Ces contacts favorisent le développement de capitaux sociaux et symboliques, influencent la construction de stratégies identitaires. Parmi ces capitaux, nos résultats éclairent ce que nous appelons « le capital associé ». Il pourrait s'adjoindre comme une configuration spécifique aux différents types de capitaux (économique, culturel et social) explicités par Bourdieu (1979).

## Processus de transmission générationnelle

Pour identifier le sens des transmissions à travers des pratiques d'engagement associatives et familiales, nous mettons en œuvre une interprétation phénoménologique (Schutz, 2007, Smith et coll., 2009, Perreau, 2013). L'échantillon de l'étude est composé de 30 personnes. Cette analyse qualitative porte sur des extraits de récit de vie et permet d'entrevoir les stratégies de construction identitaire et d'acculturation tout au long de trois générations marocaines masculines installées en Belgique. Ces rapports, ascendants et descendants, enracinés dans les contextes socioculturels propres à chaque génération, ont connu des ruptures et changements, mais aussi la continuité et une certaine reproduction. Ainsi, pour chaque génération, nous avons décrit un modèle de sens afférent au processus de transmission. En effet, grâce à l'analyse des témoignages recueillis, nous avons pu détecter des convergences et des divergences dans les logiques d'actions. C'est en dégagant des spécificités intergénérationnelles que nous nous sommes rapprochés de la réalité sociale de chaque génération.

Notons l'invisibilité des femmes migrantes marocaines dans la vie de ces associations. Lors des recherches effectuées sur les documents des statuts des associations, notamment religieuses, aucun nom de femme n'y figure. De plus, l'histoire religieuse a toujours été consacrée aux hommes qui ont dirigé et qui dirigent encore ces associations religieuses. La présence des femmes y est enregistrée comme bénévoles/participantes. Celles-ci y ont souvent bénéficié de plusieurs activités, comme les cours d'alphabétisation,

d'apprentissage du coran, de la langue arabe, des espaces féminins pour la prière, etc.

L'importance et la sacralité des liens générationnels incarnés par la filiation et l'appartenance montrent la force des liens sociaux et la facilité des transmissions. Cela assure la circulation des informations, l'apprentissage et le développement à travers l'engagement dans de multiples activités. Il s'agit de transmissions circulaires réalisées dans une interaction culturelle entre « les aînés gardiens » et « les jeunes novateurs » (Attias-Donfut, 1988). Les premiers cherchent à préserver avec fermeté la mémoire familiale, à enseigner les valeurs, les conduites, les représentations sociales, etc. Les seconds essaient d'imposer leurs manières de se comporter, d'agir et de penser. Cette situation donne naissance à des mutations culturelles, mais aussi au retissage de la trame intergénérationnelle (Bolzman, 2015), pour arriver à un équilibre entre ces forces antagonistes. S'engageant dans des transmissions au sein des associations et des familles, les aînés, référents et modèles, les jeunes, attachés au nouveau et au changement, déploient respectivement et à leur façon, des stratégies adaptatives et intégratives dans leurs milieux de vie. Ainsi, leurs transmissions spécifiques traduisent un investissement social et un engagement effectif fondés sur le transfert de contenus culturels et leur pérennisation sur le long terme. De surcroît, les familles offrent à la descendance des modèles d'engagement traduisant certaines valeurs relatives notamment à la solidarité et à l'unité familiale. Quant à la transmission dans l'association de type religieux, elle renvoie tant à l'appartenance à une fraternité de croyants, aux divers apprentissages, qu'à la construction d'une solidarité. Toutes les transmissions traduisent des interactions sociales et familiales fondées sur des affects, un sentiment

de dette, la confiance, la considération et la réciprocité. Elles sont accomplies de manière consciente et durable, incarnent la dépendance générationnelle et les relations communautaires, et engendrent des liens affectifs, le respect, l'admiration, des sentiments de protection et de solidarité, mais également des faits de domination. Ainsi, ces transmissions constituent, pour toutes ces générations, la preuve d'une double réussite tant du projet de migration initial que de leur intégration au sein de leur société de vie. Le transfert intergénérationnel est à l'origine de bien de changements, mais aussi d'une certaine résistance et de continuité socioculturelle. Cette alternance représente un gage d'adaptation sociale, et maintient en cohésion les générations entre elles.

## Registres de transmission au fil des générations

Chaque génération détient un capital matériel et immatériel qu'elle souhaite partager. À cet effet, ces générations déploient des stratégies, notamment parentales et communautaires. Chacune d'elle considère les membres de la précédente comme des guides qui se sont investis envers leur progéniture, ce qui met cette dernière dans une situation de dette (Godelier, 1996). En revanche, cette obligation sociale qui fonde la solidarité familiale et communautaire procure un sentiment de sécurité à tous. Les créanciers et les débiteurs sont, en effet, en situation d'interdépendance (Petite, 2005), ce qui favorise l'entraide mutuelle articulée autour d'une triple responsabilité « donner, recevoir et rendre ».

## Engagements et transmissions de la génération des « exilés volontaires »

L'arrivée, l'installation et l'intégration des membres de la première génération dans leur nouveau milieu de vie, en Belgique, se sont déroulées dans des contextes de reconstruction économique jalonnés de crises économiques qui ont fortement déstabilisé les travailleurs immigrés marocains (Arara, 2016). Notamment, l'accès au travail, principale raison de la migration et de la présence en Belgique, s'est notablement compliqué. Ce fut le déclin du statut de pourvoyeur économique des « exilés volontaires », menaçant le pacte moral conclu avec la famille transnationale. Ces pères ont vu leurs dignité, autorité et influence diminuer vis-à-vis de la famille élargie par les conséquences de la crise économique. Face à cette vulnérabilité, conscients de l'érosion de leur statut et résilients, ils se sont organisés lors de rencontres, d'abord dans des maisons privées, pour renforcer leur engagement communautaire. Ce dernier a, ensuite, versé dans le champ associatif, soit un détour inédit pour cette population, afin de raffermir leurs rôles et de mieux répondre de leurs devoirs envers leur famille, dans le respect des us et coutumes tant de leurs origines que de leur milieu de vie belge.

Au travers, notamment, de l'espace associatif, les membres de la première génération ont transmis à leur descendance divers outils nécessaires à la construction de leur identité culturelle marocaine et à leur intégration en Belgique. Trois registres principaux de transmission sont identifiables.

Le premier est relatif aux langues maternelles, les variantes marocaines du berbère et/ou la darija (dialecte arabe marocain), en plus de la langue arabe littéraire, associée à la religion, à la culture littéraire et à la science. Il est important de montrer la forte corrélation entre cette

dimension linguistique et la plupart des coutumes et traditions populaires, ainsi que les préceptes religieux musulmans.

Le deuxième registre correspond aux valeurs culturelles importantes (Schwartz, 2009, Chataigné, 2014). Aux yeux de la première génération, ce registre doit être porteur de certains principes primordiaux liés particulièrement au respect des aînés et à l'amour du travail. Rappelons que les membres de la première génération ont cherché fortune loin de leurs proches restés du pays d'origine. Le travail outre-mer demeure leur raison d'être en Belgique. De plus, c'est à travers l'activité professionnelle et ses apports que ces aînés ont pu maintenir leur autorité sociale et préserver leur pouvoir au sein de leur famille nucléaire et transnationale, ainsi qu'au sein de leur communauté en Belgique.

Quant au troisième registre des transmissions, il concerne la solidarité communautaire, qui s'exerce au travers de la vie associative et familiale, et s'étend essentiellement aux membres de la famille élargie en Belgique et ailleurs, ainsi qu'aux membres de la communauté immigrée marocaine. Les « exilés volontaires » ont en effet travaillé activement pour assurer la régularité, par exemple, des transferts financiers et matériels, vers leurs proches au Maroc, afin de subvenir à leurs besoins (Berriane et Aderghal, 2014).

En conséquence, les « exilés volontaires » se sont investis, selon leurs moyens financiers modestes et leurs réseaux et savoir-faire sociaux forcément limités, tant pour leurs collatéraux que les générations subséquentes, ainsi que leur insertion professionnelle en Belgique, la seule façon de pouvoir répondre dignement à ces devoirs. Ainsi, cette génération a tracé une ligne de conduite et a cheminé avec sa descendance en lui inculquant divers apprentissages qui, selon elle, demeurent la clé

de son intégration dans son espace de vie transnational.

### **Engagements et transmissions de la génération des « regroupés familiaux »**

C'est dans le cadre du regroupement familial que les membres de la deuxième génération, les « regroupés familiaux », sont arrivés en Belgique, seuls ou accompagnés des mamans et du reste de la fratrie. Cette génération a, elle aussi, intégré les associations de type religieux, inaugurées par les « exilés volontaires ». Cependant, si les activités associatives se sont déclenchées, au départ, au sein des lieux de cultes, les « regroupés familiaux » les ont orientées vers d'autres espaces en adéquation avec leurs valeurs. De plus, ces membres, avec leur niveau scolaire et de maîtrise des langues du pays d'accueil relativement avancé, ainsi que leurs interactions fréquentes avec les étudiants marocains en Belgique, voire d'autres associations belges ou marocaines qui militent pour l'égalité des droits, se sont dirigés vers des activités d'intégration, de visibilité et de reconnaissance privilégiant les dimensions culturelles, syndicales et éducatives, focalisés qu'ils étaient sur les problématiques des jeunes. En effet, ils se sont mobilisés, que ce soit dans les mosquées, dans des écoles et écoles de devoir ou encore dans des cours de langue arabe pour y réclamer des moments de remédiation, une place plus importante à la diversité des langues (arabe, français, néerlandais, anglais), des cours de religion islamique et de culture marocaine, des activités sportives, ludiques et récréatives, etc. Ils ont ainsi créé des instruments de revalorisation pour améliorer le niveau scolaire des enfants et lutter contre leur échec. Ce type de soutien a aussi permis aux enfants de préserver leur identité dans le pays d'accueil et de développer une citoyenneté transnationale, tournée, notamment, vers le pays d'origine.

« Mon fils venait avec moi à la mosquée quand il était jeune, mais maintenant il y va tout seul. Il y a appris un peu le Coran, et un peu l'arabe littérale » (Farid 2).

« Quand mes enfants étaient petits, ils ont étudié à la mosquée l'arabe. Mon fils y a appris presque 30 chapitres du Coran, ça veut dire la moitié du Livre ! Il a commencé à la mosquée et puis quand il a grandi, il a fait un effort personnel... » (Lahnine 2).

La deuxième génération a certes maintenu ses engagements dans les associations de type religieux. Mais elle a aussi bien créé des branches nouvelles dans les associations existantes, que mis en place de nouvelles, touchant l'éducation, la visibilité et l'intégration en Belgique de la génération montante. Cette génération a également procédé, au sein de la famille, à des transmissions, inhérentes à la langue maternelle (darija et/ou berbère), qui pour certains membres, demeurent encore le seul parler. Alors que pour d'autres, ayant appris le français, celui-ci était davantage privilégié au sein de la famille. En effet, des pères utilisent le français avec leurs enfants qui le maîtrisent plus que la langue d'origine de la famille.

En sus des valeurs de responsabilité et de travail transmises par la première génération, les « regroupés familiaux » semblent en avoir développé d'autres. En exemple, la bienveillance principalement axée sur l'autonomie, l'honnêteté, le respect et l'ouverture aux autres dans une société multiculturelle, mais également l'appartenance au groupe, la fraternité...

« Respecter surtout les non-musulmans, car respecter les musulmans, c'est dans notre religion » (Farid 2).

« Je transmets de nouvelles valeurs à mes enfants. Le respect : on est avec des gens qui

ne sont pas des musulmans, il faut cohabiter avec eux (...) il faut travailler, il ne faut pas être dépendant des autres, au chômage, il faut faire des études. Ma première fille est médecin, la deuxième elle a commencé dans l'architecture, mais la deuxième année ça n'a pas été. Elle s'est mariée, elle a trois enfants, les enfants c'est aussi du travail. Mes deux garçons, l'un est juriste et le dernier est en dernière année du droit » (Lahnine 2).

« Pivot » au centre du trio générationnel, les « regroupés familiaux » sont largement sollicités en matière de solidarités et d'entraide ascendantes et descendantes, tant en Belgique qu'au Maroc, tant avec la famille proche qu'avec d'autres apparentés. Certains ont été contraints d'interrompre leurs études pour aider ou remplacer leurs aînés et de prendre à la volée un emploi qui s'est présenté.

« Depuis que les parents sont morts, on aide quand même la famille au Maroc. Récemment ce qu'on a fait, on s'est mis tous ensemble et on a fait une mosquée dans le village, et ce qu'on a fait aussi, il y avait une rivière qui posait des problèmes d'inondation et on a fait des travaux pour limiter les dégâts » (Farid 2).

Les « regroupés familiaux » s'investissent également envers leur descendance. Ils lui ont assuré une éducation scolaire de bon niveau, à laquelle ils n'ont parfois pas eu droit. Convaincus du rôle de l'éducation comme moyen primordial d'insertion et d'ascension sociale, ils ont encouragé et motivé la descendance à s'instruire et à accomplir des études supérieures. Selon eux, l'intégration sociale se construit grâce à une situation professionnelle réussie, même si plusieurs se rendent compte que malgré leurs qualifications et diplômes, les jeunes d'origine marocaine peinent à s'imposer dans le monde du travail, et qu'il faut les soutenir eux aussi financièrement.

## Engagements et transmissions de la génération des « Belgo-Marocains »

Tous nés en Belgique et ayant la double nationalité belge et marocaine, les membres de la troisième génération, les « Belgo-Marocains », représentent la descendance des « exilés volontaires » et des « regroupés familiaux ». Unaniment, ils rendent hommage au courage, à la résilience, au sens des responsabilités, à la bonne adaptation et à l'intégration de leurs grands-pères et pères. Malgré cela, ils ne s'empêchent pas d'avoir un regard critique sur certains comportements des leurs aînés

« Mon père, c'est sans doute le guide, et moi je suis sans doute celui qui a un esprit critique vis-à-vis du guide. Je ne l'idolâtre pas, mais je sais pertinemment que tout ce qu'il a fait durant sa vie par rapport au travail associatif et au travail religieux, et toute la dépense d'énergie, et en plus de ça, assumer un foyer, assumer une famille, et leur donner une éducation religieuse, leur donner un attachement culturel par rapport à la langue arabe, veiller à ce qu'ils soient bons à l'école et diplômés, effectivement c'est une tâche ardue... Je sais pertinemment que je ne lui arriverai pas à la cheville, il est sans doute beaucoup plus courageux et c'est lié sans doute à l'histoire de sa vie qui a fait que très jeune, il est parti du Maroc pour venir ici » (Lahlou 3).

Socialisés en Belgique, dans des familles nucléaires d'origine marocaine, les « Belgo-Marocains », baignent dans les savoirs d'ici (école, rue, média, travail, etc.) et de là-bas (vacances au Maroc auprès de la famille élargie, contacts avec la communauté en Belgique, etc.). Sans exception, ces membres ont un sentiment « d'être étranger » tant en Belgique qu'au Maroc ! Ayant reçu des éléments culturels inhérents aux deux contextes de vie très différents, leur registre d'apprentissage est

doublé d'une pensée critique. De leurs propres aveux, ils disent ne pas maîtriser suffisamment ni la langue maternelle des parents (darija et/ou berbère) ni la langue arabe littéraire, malgré la fréquentation des écoles arabes mises à leur disposition et les interactions diverses avec les familles marocaines en Belgique. Cette faiblesse linguistique rendrait difficiles les discussions familiales ou au sein de la communauté, ainsi que l'abord des publications en arabe, voire la pratique de la religion musulmane (lecture du Coran, pratique de la prière, compréhension des prêches ou des émissions religieuses...). Ils maîtrisent mieux d'autres langues, dont le français, l'anglais et le néerlandais.

Quant à leurs traditions, ils restent majoritairement accrochés à certains éléments de la culture arabo-musulmane (célébration des fêtes religieuses, fréquentation des mosquées, habillement traditionnel, consommation de plats marocains, mariage entre musulmans, etc.). Pour les « Belgo-Marocains », les coutumes et traditions demeurent des particularités les distinguant des autres groupes ethniques, bien qu'ils en réfutent certaines. Conscients des limites et obstacles inhérents à l'intégration des personnes d'origine et de culture musulmane (taux de chômage élevé des jeunes d'origine étrangère, difficultés liées au port du voile, etc.) ; ils s'interrogent sur l'application et la traduction, dans leur quotidien, des valeurs d'égalité et de diversité promulguées dans la société belge.

« Dans notre société européenne, il y a énormément de biens et de bonnes choses à tirer, mais je pense qu'aucun modèle n'est parfait (ni le belge ni le marocain), qu'il s'agit de toujours tirer le meilleur de chaque modèle et laisser le moins bon » (Ali 3).

« Le fait d'être à la fois de culture belge et marocaine me met déjà dans une situation de conciliateur et de médiateur qui va essayer de comprendre les deux points de vue et de voir derrière ces points de vue les principes pour rassembler les gens... (parce qu'ils en ont vraiment besoin), c'est quelque chose que je fais et qui est pour moi en cohérence avec mes valeurs et mon histoire » (Haji 3).

Les « Belgo-Marocains » confirment avoir reçu des générations précédentes, les valeurs de travail, de bienveillance, de pouvoir. À leur tour, en se les appropriant, ils semblent en avoir développé de nouvelles, orientées vers l'universalisme, la réussite sociale et professionnelle. Celles-ci sont fondées sur la tolérance, l'ouverture et l'aisance vis-à-vis de la diversité. Motivés par la reconnaissance sociale, deux notions interpellent ces jeunes : le dépassement et l'affirmation de soi. Cependant, dans une conjoncture économique difficile, cette génération n'arrive pas à vivre une insertion socioprofessionnelle à la hauteur de ses ambitions et en adéquation avec ses diplômes et qualifications, malgré la détention de la nationalité belge. Cette situation socio-économique a des conséquences évidentes sur la possibilité d'honorer les engagements en termes de solidarité.

En effet, ils reçoivent des aînés soutiens financiers, conseils et aides diverses, mais plusieurs se voient incapables de leur rendre la pareille. Plus diplômés que leurs aînés et disposant de plus de temps, ils parviennent parfois à compenser par divers services rendus aux aînés. Toutefois, dans une situation financière parfois plus favorable que leurs enfants, ces aînés estiment qu'ils n'ont pas besoin de l'aide financière d'une jeunesse qui a du mal à intégrer le marché de l'emploi. Cette situation contribue à rendre pérennes les solidarités descendantes. Ne risque-t-elle pas attiser également le désengagement des jeunes

générations envers leurs familles et communauté ?

Il est clair que la nature des relations intrafamiliales et intracommunautaires change et tend à s'exprimer différemment que par le passé. L'esprit des traditions, les valeurs et l'entraide s'actualisent et s'adaptent à un contexte contemporain. Si certains « Belgo-Marocains » sont restés attachés aux engagements communautaires de leurs aînés, d'autres sont à la recherche d'alliances, davantage politiques.

« Je sais que mon père est très fier, parce que je suis là où il voulait que je sois : je suis travailleur social dans une association fondée par lui. Je suis actif pour notre communauté... C'est surtout pour cette responsabilisation que mon père m'a poussé, et maintenant c'est devenu quelque chose qui fait partie de notre vie et on est très heureux » (Lahlou 3).

« Mon oncle était responsable d'une mosquée et donc à travers le lien familial, la mosquée a eu une place importante dans mon éducation et dans ma formation. Actuellement, je suis actif dans plusieurs associations, c'est une diversité d'engagement parce que je me rends compte que tout est lié, si on veut travailler sur la justice sociale, ça demande de penser la discrimination, donc là, c'est mon engagement au Collectif contre l'islamophobie en Belgique, et on sait qu'aujourd'hui le facteur marocain avec le facteur musulman sont mélangés par rapport aux discriminations. Je donne des formations sur la diversité dans l'entreprise et là aussi c'est la question de l'insertion socioprofessionnelle. C'est aussi la justice sociale. Je travaille sur le lobbying au niveau politique avec des associations parce qu'il faut changer les choses. J'ai eu des expériences avec des associations au niveau européen, au niveau de la jeunesse, du dialogue inter-religieux. Pour moi, même si ce sont des

engagements qui sont très diversifiés, ils sont cohérents. L'idée c'est vraiment de soutenir les jeunes, de les motiver de leur montrer que c'est possible de réussir et quand il y a des problèmes de ne pas rester dans une attitude de victime, mais d'être dans une attitude d'acteur» (Haji 3).

## Conclusion

Alors que les parcours migratoires, scolaires, professionnels et sociaux des trois générations semblent, parfois divergents, ils demeurent proches et complémentaires. Les trois générations témoin, conscientes, fières et respectueuses de leurs liens sacrés, chargés d'affect, d'estime, et de protection, utilisent unanimement deux zones proximales d'apprentissage et de développement que sont la famille et l'association communautaire. Les apprentissages y sont médiatisés par les aînés reconnus et valorisés par leur descendance comme des guides, mais aussi, dans l'autre sens par les jeunes. Ils se concrétisent à travers trois registres de transmissions. Ces dernières jouent un rôle salubre de médiation et tissent des liens entre la continuité voulue avec le pays d'origine des parents, d'une part, et le changement imposé par la société d'installation, d'autre part. Des stratégies familiales et communautaires sont déployées par ces générations ambitieuses de constructions identitaires et d'acculturations réussies, au sein de deux sphères de vie porteuses de ressources, mais aussi de tensions et de conflits culturels.

On remarque qu'au sein de leurs associations religieuses, les trois générations négocient des changements comportementaux, elles adoptent une démarche de participation citoyenne évolutive, leur permettant des ajustements progressifs et développent

diverses compétences. S'il est vrai que certains aînés demeurent séduits par leur culture d'origine, attachés au maintien de leur pouvoir au sein des familles à travers une éducation traditionnelle, l'étude montre le rôle capital des associations de migrants dans l'adaptation et l'intégration des personnes immigrées à la société d'accueil. En effet, la descendance, imprégnée d'un mode de vie occidental, privilégiant la communication directe, l'esprit critique et la divergence des idées, le droit à la pensée et la parole libre, y trouve l'équilibre et prévient des difficultés relationnelles, voire des conflits générationnels pour s'affranchir.

Les membres des générations observées interagissent au sein de ces associations, lieux socialisateurs, produisant des partages de savoir et des prises de conscience, menant au développement personnel et collectif (Manço et Arara, 2018). L'interface ne concerne pas que les générations successives. Elle lie également les Marocains de Belgique avec les habitants de leur pays d'origine donnant également l'occasion de développer un regard sur les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. De plus, le rôle des associations telles que présentées ici s'étend jusqu'à favoriser les liens entre migrants de diverses origines (par exemple, partageant des langues ou une foi commune). Enfin, la vie associative des migrants est aussi une des portes d'accès à la citoyenneté active dans une société démocratique et multiculturelle. Elle permet l'apprentissage des règles et du fonctionnement de la gestion collective et de la décision publique.

Ainsi, nos données nous permettent d'avancer le concept de « capital associé » mobilisé par ces générations. Il montre comment, à travers cette dynamique interactionniste et constructiviste, les communautés immigrées, forcément minoritaires et en général socialement défavorisées, développent leurs

propres ressources intégratrices et deviennent des citoyens actifs, participatifs et maîtres de leurs destins. Le « capital associé » octroie à ces générations un équilibre, un bien-être social, une stabilité et un ancrage au sein d'une société contemporaine, inclusive et respectueuse du « mieux vivre ensemble », sans rompre leurs liens à leur culture d'origine.

À l'issue de nos analyses, nous sommes convaincus qu'étant donné leurs différentes implications, notamment dans des structures associatives de type religieux, avec des compétences culturelles, interculturelles et transculturelles, nos trois générations participent activement comme des médiateurs au développement socio-économique de leur société de vie qu'à la mémoire commune belge. Il serait donc temps, évident et légitime qu'une

reconnaissance de leurs diverses contributions figure dans l'espace national belge.

Finalement, les trois générations de Marocains en Belgique ne sont que l'alibi, le terrain, la méthode, l'illustration de la démonstration proposée dans ce travail relatif aux transmissions intergénérationnelles associatives. Nous sommes convaincus que celui-ci a une portée bien plus large que la seule Belgique et la seule immigration marocaine. D'ailleurs, la question des femmes et leurs rôles dans les transmissions intergénérationnelles en immigration (Manço et Freyens, 2008), dans lesquelles elles s'inscrivent, doivent faire de toute urgence l'objet de recherches futures.

## Bibliographie

- Arara R. (2016). « Processus d'installation et d'ancrage des Marocains en Belgique. Première partie : le recrutement de la main-d'œuvre en Belgique et les critères push et pull de l'immigration marocaine dans ce pays », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n° 14, <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/EGSM/5438>.
- Arara R. et Tadlaoui J.-E. (2018), « Parcours d'engagement associatif et religieux de jeunes hommes belgo-marocains à l'aune des transmissions générationnelles », Devries M. et Manço A. (éds), *L'Islam des jeunes en Belgique, Facettes de pratiques sociales et expressives*. Paris : L'Harmattan, p. 187-200.
- Arara R. et Tadlaoui J.-E. (2023), *Trois générations marocaines et la vie associative en Belgique. Constructions identitaires et stratégies familiales*, Paris : L'Harmattan.
- Attias-Donfut C. (1988), *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris : PUF.
- Berriane M. et Aderghal M. (2014), « État de la recherche sur les migrations marocaines », *Fondation Hassan II et Observatoire de la communauté marocaine résident à l'étranger, Marocains de l'extérieur 2013*, Rabat, p. 23-60.
- Berry J. W. (1980), « Acculturation as varieties of adaptation », Padilla A. (dir.), *Acculturation theory, models and some new finding*, Boulder : Westview Press, p. 9-25.
- Berry J. W. (1997), « Immigration, Acculturation and Adaptation », *Applied Psychology*, v. 46, n° 1, p. 5-34.
- Bolzman C. (2015), « Postface », Vatz Laaroussi M. (sous la dir), *Les rapports intergénérationnels dans la migration*, Montréal : Presses de l'Université de Québec, p. 255-258.
- Bourdieu P. (1979), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, p. 3-6.
- Camilleri C, Kastersztein J, Lipiansky E.-M., Malewska-Peyre H., Taboada-Léonetti I., Vasquez A. (1991), *Stratégies identitaires*, Paris : PUF.
- Chataigné C. (2014), *Psychologie des valeurs*, Bruxelles : De Boeck.
- Donnard G. (2004), « Femmes migrantes : invisibilité, ethnicisation. À propos du recueil Genre, travail et migrations en Europe », *Multitudes*, n° 19, p. 197-200.
- Dubar C. (2010), *La socialisation*, Paris : Armand Colin.
- Gatugu J., Amoranitis S. et Manço A. (éds) (2004), *La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances? Réponses européennes et canadiennes*, Paris : L'Harmattan.
- Godelier M. (1996), *L'énigme du don*, Paris : Fayard.
- Manço A. et Arara R. (2018), « Le bénévolat comme dispositif d'insertion à l'emploi des migrants : à quel prix ? », Manço. A et Gatugu J. (dir), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan, p. 225-244.

- Manço A. et Freyens F. (2008), « Connaître, reconnaître et développer les ressources identitaires des jeunes filles issues de l'immigration musulmane : de la recherche à l'action scolaire préventive », *Revue des Sciences de l'éducation*, v. 34, n° 2, p. 399-418.
- Perreau L. (2013), *Le monde social selon Husserl*, Dordrecht : Springer.
- Petite S. (2005), *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, Presses Universitaires de Rennes.
- Rivière A. (1990), *La psychologie de Vygotsky*, Liège : Pierre Mardaga.
- Schutz A. (2007), *Essais sur le monde ordinaire*, Paris : le Félin.
- Schwartz S. (2006). Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications, *Revue française de sociologie*, v. 47, p. 929-968.
- Smith A. J., Flowers P. et Larkin M. (2009), *Interpretative Phenomenological Analysis, theory, method, and research*, Londres : Sage.
- Vatz-Laaroussi M. (2015), « Trois recherches, trois regards sur les rapports intergénérationnels dans la migration », Vatz-Laaroussi M. et coll. (dir.), *Les Rapports intergénérationnels dans la migration : de la transmission au changement social*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 1-12.
- Vatz-Laaroussi M., Tadlaoui J.-E. (2014), *La médiation interculturelle : représentations, mises en œuvre et développement des compétences*, Québec : Éditions des archives contemporaines.
- Vinsonneau G. (2012), *Mondialisation et identité culturelle*, Bruxelles : De Boeck.